



Communiqué

PUBLICATION IMMÉDIATE

LE CRIF DE GRANBY ET LE CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS : UN PARTENARIAT UNIQUE POUR CONTRER LA PÉNURIE DE PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES

Granby, le 26 février 2019 – Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et le Centre régional intégré de formation (CRIF) de Granby de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, lancent un nouveau programme qui combine des périodes d'études et des périodes de travail pour les futurs préposés aux bénéficiaires.

Portes ouvertes et inscription

Toutes les personnes intéressées par une carrière en santé sont invitées aux portes ouvertes du CRIF de Granby ce mercredi 27 février, de 17 h 30 à 20 h 30. Ce sera l'occasion de rencontrer les équipes des deux établissements partenaires pour en apprendre davantage sur ce programme et même avoir la possibilité de s'inscrire directement sur place.

Une nouvelle offre de formation avantageuse

La nouvelle formation, qui débutera le 1^{er} avril prochain, permettra aux étudiants d'entrer plus rapidement sur le marché du travail grâce à la succession entre les études et le travail. Ainsi, dès le début de la formation, les futurs diplômés pourront travailler au CIUSSS de l'Estrie – CHUS durant les fins de semaine à titre d'apprentis de métier. Par la suite, ils pourront y œuvrer à temps complet dès la prochaine période estivale. « Après 12 semaines de formation au CRIF, un emploi rémunéré d'apprenti de métier attendra les étudiants au CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Dès l'automne, les étudiants poursuivront leur formation à raison de trois jours par semaine en classe et de deux jours en milieu de travail », confirme Mme Rose Desjardins, directrice adjointe du CRIF. Les étudiants auront la possibilité de passer plus de 725 heures en emploi, à un taux horaire de 17,95 \$, pendant leurs études.

« Grâce à ce partenariat et dans le contexte de rareté de main-d'œuvre, nous pourrons ajouter plus rapidement du personnel formé pour offrir les soins aux personnes tout en permettant aux futurs préposés d'apprendre par l'expérimentation et développer les compétences requises pour exercer le travail de préposé aux bénéficiaires », explique Stéphane Tétreault, directeur adjoint aux ressources humaines, communications et affaires juridiques du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Autre nouveauté : le programme de formation pour les préposés aux bénéficiaires est renommé *Assistance à la personne en établissement et à domicile*. Le nombre d'heures de formation passera de 750 heures à 870 heures. Cette hausse d'heures s'explique par la fusion des programmes d'assistance à la personne en établissement de santé et d'assistance à la personne à domicile. Cette actualisation de programme permettra de mieux répondre aux nouveaux besoins du milieu de la santé.

- 30 -

Sources :

Julie Constantineau, conseillère en communications
CIUSSS de l'Estrie – CHUS
450 521-3203

Rose Desjardins, directrice adjointe- Formation professionnelle
Secteur Santé
Centre régional intégré de formation-CSVDC
450 378-8544, poste 70232